

Lettre d'inFO... FO !

N°08 – 7 Octobre 2009

Mes chers(es) camarades,

Plusieurs d'entre vous m'ont signalé qu'ils rencontraient quelques difficultés pour lire les informations contenues dans la lettre « d'inFO...FO !! ». Pour qu'un maximum de camarades ait accès à ces informations une nouvelle présentation de la lettre vous est proposée.

Cette nouvelle formule ne nécessite plus d'être connectée à Internet. **Je vous demande de me faire savoir si vous rencontrer des difficultés particulières et de dire quelle version vous préférez.**

Comme chaque semaine, je vous transmets les informations concernant les activités de notre groupement départemental. **Pour voir l'agenda [cliquez ici](#)**

Je vous rappelle que les syndicats concernés par l'intercommunalité se réuniront le 12 octobre prochain à Aulnay sous-bois. **Pour voir le compte-rendu de la dernière réunion [cliquez ici](#)**

La semaine prochaine je serais, en compagnie de Fabrice notre trésorier départemental et Kathy pour le secteur de la santé, au regroupement des départementaux qui se tiendra du 13 au 15 octobre à Dinard, il n'y aura donc pas de « lettre d'inFO...FO !! »

Je vous rappelle également qu'un tract est à votre disposition concernant la grippe A. **Pour lire le tract [cliquez ici](#)**

Concernant l'activité des syndicats :

- ↵ Lire le tract concernant l'activité du syndicat de plaine commune [cliquez ici](#)
- ↵ Lire le tract concernant l'activité du syndicat d'Aulnay sous bois [cliquez ici](#)
- ↵ Lire le tract concernant l'activité du syndicat de Romainville [cliquez ici](#)

Vous trouverez également diverses informations concernant :

- ↵ Les salaires [cliquez ici](#) et [cliquez ici](#)
- ↵ Pourquoi FO ne participe pas à la mascarade du 7 octobre [cliquez ici](#)
- ↵ La mobilisation dans le secteur de la santé [cliquez ici](#)
- ↵ "La lettre aux syndicats" est consultable, sous format WORD, sur le site de la fédération. Ce qui vous permettra d'utiliser et de personnaliser ce document à destination de nos adhérents.

Bonne lecture...

**Amitiés syndicalistes
Pascal ROBERT**

Agenda d'inFO... FO !

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2009

Mise a jour du blog départemental (cadres, interco, tract grippe A, etc...)

Rendez-vous avec un agent de la communauté d'agglomération Clichy Montfermeil concernant un problème avec sa feuille de paye.

Préparation et organisation de la réunion des cadres du 20 octobre et celle sur l'intercommunalité du 12.

Élaboration du compte-rendu de la réunion sur l'intercommunalité du 29-09-2009

JEUDI 1 OCTOBRE 2009

Préparation une organisation de la commission administrative (CA) du 6 octobre prochain

Assistance au syndicat du Bourget concernant la rédaction d'un tract

Rencontre avec les camarades du syndicat de l'OPH de Bondy (dossier disciplinaire d'un membre du bureau)

Assistance au syndicat de Montreuil concernant des informations sur la formation

Envoi d'une information concernant le port d'une tenue que les frais des nettoyages

VENDREDI 2 OCTOBRE 2009

Rendez-vous avec le secrétaire général de l'union départementale l'UD. Dépôt des cartes et timbres pour l'OPH de Romainville.

Assistance au syndicat de Blanc-Mesnil concernant la recherche et envoi d'informations sur les accidents de services et la commission de réforme.

LUNDI 5 OCTOBRE 2009

Préparation et organisation de la CA du 6 octobre et du conseil régional du 8

Préparation et organisation du regroupement des départementaux à Dinard

Assistance à un camarade du syndicat du Bourget concernant la rédaction d'un courrier

Réunion avec le délégué fédéral (mise au point sur les affaires courantes)

MARDI 6 OCTOBRE 2009

Préparation et organisation de la CA

Réunion des membres de la commission administrative du groupement départemental au centre interdépartemental de gestion de Pantin.

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)



GROUPEMENT DEPARTEMENTAL DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE des Services Publics et de Santé DE SEINE SAINT DENIS

Aulnay, le 30 septembre 2009

Réunion sur l'intercommunalité Le 29 septembre 2009

Étaient représentés : Les syndicats : Pantin, Montreuil, Romainville, Bagnolet, Bondy, Aulnay
Le groupement départemental
Plaine commune (expert)

La Réunion commence, et Philippe de plaine commune nous fait un exposé sur son vécu au sein de l'intercommunalité de plaine commune.

Un tour de table est organisé et les camarades ont pu s'exprimer, interrogé les différents experts et faire part des différentes avancées dans chaque collectivité. Les camarades de Pantin nous informent que le maire de leur collectivité s'est présenté comme le futur président de l'intercommunalité et qu'il a dit que les personnels n'avaient pas à être inquiets que l'alignement se ferait systématiquement vers le haut. Les services transférés dans l'intercommunalité seraient : la voirie, urbanisme, l'habitat, l'assainissement est peut-être le sport.

On peut retenir quelques exemples inquiétants :

- ↳ Le maire d'Épinay-sur-Seine qui après avoir transféré les services « espaces verts » au sein de plaine commune refuserait aujourd'hui l'intervention des agents dans les écoles. Il semblerait que dorénavant il face appelle à une société privée !
- ↳ Certaines collectivités refusent d'entretenir les bâtiments administratifs mis à disposition de plaine commune

Après discussion il est décidé de se revoir rapidement avec des documents pour pouvoir établir un cahier des revendications très précis (primes, congés, temps de travail...). Pour chaque sujet les syndicats devront apporter des documents :

PRIME :

- ↳ Avoir les délibérations concernant les régimes indemnitaires ou un échantillon très complet des feuilles de paye

CONGES :

- ↳ Avoir les notes de services, livret individuel, etc... (Congés concernés : RTT, ATT, événements familiaux, maladie, heures supplémentaires, congés bonifiés, jours de formation - préparation concours, jours de médaille, etc...). **Savoir si la délibération prévoit un régime indemnitaire modulable en fonction de la présence ou de la notation**

ÉVALUATION/NOTATION

- ↳ Se procurer la procédure, **voir s'il est prévu une incidence sur les primes**

COMITE D'OEUVRES SOCIALES

- ↳ Se procurer des statuts

TEMPS DE TRAVAIL

- ↳ Avoir la délibération ou une note de service

MUTUELLE

- ↳ Savoir s'il y a une prise en charge municipale et connaître les modalités

CHEQUE REPAS/CHEQUE VACANCES

- ↳ Savoir si c'est mis en place dans les collectivités et connaître quels moyens ont les agents pour se restaurer

PASSAGE D'ECHELON

- ↳ Connaître les modalités dans chaque collectivité (exemple passage au temps minimum)

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 12 OCTOBRE
PROCHAIN DE 9 HEURES A 12 HEURES A
AULNAY**

Nous inviterons les syndicats de Sevran et Villepinte qui entrent également en intercommunalité

Tous les syndicats sont invités à recenser leurs adhérents et militants concernés par les futurs transferts (voirie, assainissement etc...).

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)



**GROUPEMENT DEPARTEMENTAL
DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE
des Services Publics et de Santé
DE SEINE SAINT DENIS**

Aulnay, le 30 septembre2009

À pandémie exceptionnelle...
FO répond : Prime exceptionnelle !

La pandémie de la grippe A (H1 N1) menace la France et les personnels de la fonction publique territoriale qui échapperont au « contagieux » virus, risquent de se voir imposer des :

« Suspension du repos hebdomadaire », « dépassement de la durée maximale quotidienne » de 10h de travail, « dérogation à la durée maximale quotidienne des travailleurs de nuit (8h) », « dérogation à la durée maximale hebdomadaire absolue de 48h (dans la limite de 60 heures) », « modification du contrat de travail »...

Certains en rêvaient. La pandémie de grippe A – et le ministère du Travail – l’autorisent !

En effet, toutes ces dérogations sont désormais permises par la Direction générale du travail (DGT), depuis sa circulaire du 3 juillet 2009. Il suffit pour cela d’une décision « unilatérale » de l’employeur après « avis » des instances représentatives du personnel dès que la pandémie de grippe A aura commencé à se manifester sérieusement dans l’Hexagone, probablement dès le mois d’octobre.

Tous les personnels sont concernés, et pas seulement ceux qui ont un rôle crucial à jouer en cas d’épidémie (personnels de santé, agents de la Fonction publique, service public de la petite enfance...), ou des secteurs dits « d’importance vitale » (énergie, communications, transports).

Dans bon nombre de collectivités de notre département des réunions pour maintenir le service public et se préparer à la pandémie sont organisées. Partout on nous dit que les personnels devront faire des efforts ! Dans ces conditions :

FO « Service Public 93 »

- DECLARE** : **Que les personnels territoriaux ne doivent pas être oubliés**
- AFFIRME** : **Que les revendications doivent demeurer**
- EXIGE** : **L’attribution d’une prime exceptionnelle de 1000 €**

1000 € POUR TOUS !

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

Activités des syndicats...

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC NOTRE NOUVELLE DRH, Aline DEPERNET, DU 30 SEPTEMBRE 2009.

SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Sur les suppressions de postes d'agents qui produisent par des agents qui encadrent, j'ai dit halte-là !
- Sur la souffrance au Travail, j'ai indiqué qu'un groupe de réflexion devait se constituer.
- Sur les agressions, nous répétons qu'un agent ne doit pas travailler seul.
- Sur le matériel, J'ai dénoncé, une fois de plus, le manque de matériel.
- Sur les locaux, J'ai demandé la poursuite de l'amélioration des locaux.

SUR LES ENTREPRISES PRIVEES

- J'ai indiqué, une fois de plus, qu'il y en avait de trop, et que les agents ne savent plus qui s'occupe de quoi ! Qui fait quoi !

SUR LES AVANCEMENTS DE GRADE / PROMOTIONS INTERNES

- J'ai dénoncé certains Critères. J'ai dénoncé le fait que certains agents ne seront jamais

nommés, en raison même de ces critères injustes. J'ai menacé de saisir les tribunaux.

SUR LE COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE

- J'ai dénoncé qu'il y avait beaucoup de blabla, de nombreux écrits, mais très peu d'acte !

SUR LE DOCUMENT UNIQUE

- J'ai indiqué qu'il était prévu pour fin 2007...

SUR LES DROITS SYNDICAUX

- J'ai indiqué le dossier en souffrance. Absence de Budget fournitures 2009, ordinateur portable, véhicule, essence, assurance...

SUR L'INTRANET, A suivre...

LE GRAND PARIS / TAXE PROFESSIONNELLE / BUDGETS

- J'ai fait part de nos inquiétudes, A suivre...

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

Activités des syndicats...

Le Conseil Syndical des communaux d'Aulnay réuni le 8 septembre, après de longs échanges, propose sa résolution qui sera transmise au BCG et envoyée à chaque syndiqué.

Depuis des années nous manifestons à chaque rentrée scolaire puis en janvier ou février.

**Qu'avons-nous pu sauver de nos Acquis ?
Salaire ? Retraite ? Emploi ? Service Public ? Etc.
RIEN**

Il faut admettre que le gouvernement, le patronat veulent reprendre nos acquis de 36 !! Nous savons tous, à quel prix nos anciens ont pu les obtenir...

Ils détruisent la SECU par la mutualisation,
Ils vendent EDF, GDF, la POSTE, la SNCF sous forme d'actions,
Ils financent de plus en plus les écoles privées etc.

Notre **ROLE** à nous syndicalistes, **HERITIERS** de la Commune de Paris, du Front Populaire et de toutes les grandes luttes ouvrières est d'emmener la CLASSE OUVRIERE à la VICTOIRE.
Ne restons pas dans l'inaction battons-nous pour conserver ce qui nous reste mais aussi pour récupérer ce qu'ils nous ont repris.

Nos manifestations, nos grèves depuis des années n'ont servi à RIEN, juste à faire reculer de quelques mois ou quelques années les mauvais coups des gouvernements.

Nos journées d'ACTION, le gouvernement rigole... Mais rigoleront-ils avec la GREVE GENERALE ?
Rigoleront-ils le jour où l'on GAGNERA ?

Notre premier rôle consiste à construire l'UNITE sur les revendications et les besoins de la CLASSE OUVRIERE.

EXPLIQUER à nos collègues que **SEULE** la grève générale est l'arme **ULTIME** contre les gouvernements, les spéculateurs, les banquiers et tous ces escrocs.

Nous devons également faire jouer la solidarité vers nos camarades du secteur PRIVE.

Une usine qui ferme, il faut laisser aux actionnaires que les murs...

Nous devons rendre COUP pour COUP à ces ESCROCS.

ET enfin prendre ses responsabilités, PREPARONS une journée de grève NATIONALE, Public et Privé.

BLOQUER le pays...

RASSEMBLEMENT devant l'Assemblée Nationale.

VIVE L'UNITE

VIVE LA GREVE GENERALE

VIVE FORCE OUVRIERE

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

Activités des syndicats...

PETITION : NON AUX JOURS DE CARENCES

Le 4 juin dernier, lors du comité technique paritaire (CTP), environ 150 agents sont venus manifester leur mécontentement concernant la mise en place des certaines règles discriminatoires du nouveau régime indemnitaire et ont interrompu cette réunion.

Les élus FORCE OUVRIERE sont intervenus auprès de la direction générale pour soutenir les agents mécontents et rappeler que notre syndicat s'oppose depuis des mois contre ces pénalités imposées aux agents en cas de maladie.

Pour illustrer nos propos, nous avons pris exemple d'un agent victime d'une agression sur son lieu de travail (service État civil) qui en plus du traumatisme subi s'est vu perdre de l'argent.

Mme CALSAT présidente du CTP a clôturer la réunion

Ce n'est pas acceptable !

M. BOUFFENARA a préféré positiver certaines mesures du régime indemnitaire (augmentation) plutôt que de répondre à l'incompréhension générale. Il a également déclaré que le système des jours de carences était courant dans les villes avoisinantes.

Après avoir questionné les autres syndicats FORCE OUVRIERE du département, il s'avère que ce type de mesures n'est pas si courant que ça !

Le 18 juin et le 23 Juin 2009 une assemblée du personnel a été organisée par Mme le Maire. Lors de cette réunion un certain nombre de choses ont été dite :

FO RAPPEL : *Que la Municipalité n'est pas dans l'obligation de mettre des jours de carences ! !*

FO S'INTERROGE : *La Municipalité affirme que certains agents seraient pour les jours de carences.*

NOUS VOUS DEMANDONS DE SIGNER NOTRE PETITION ET DE VOUS PRONONCER CONTRE.

SIGNEZ LA PETITION		FO et le personnel disent NON aux jours de carences... On ne doit pas perdre d'argent lorsqu'on est malade ! !	SIGNEZ LA PETITION	
NOMS ET PRENOMS		SERVICES	SIGNATURES	

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

inFO...FO !! salaire...

GRILLE INDICIAIRE & VALEURS

Tableau Récapitulatif

TRAITEMENT DE BASE BRUT ANNUEL AU 1er OCTOBRE 2009

VALEUR DU POINT : 4,607 € brut

INDICE 100 = 5 528,71 € brut annuel

MINIMUM DE TRAITEMENT AU 01/09/2009

1 345,24 € mensuels (indice majoré 292)

Retenue pour pension

7.85 %

C.S.G. : 7,5%

de 97 % du (traitement brut + Indemnité de résidence + Supplément familial de traitement + Indemnités)

R D S : 0,5%

de 97 % du (traitement brut + Indemnité de résidence + Supplément familial de traitement + Indemnités)

CONTRIBUTION SOLIDARITÉ : 1 % du traitement total net

(Hors CSG et RDS) - exonération si traitement total net inférieur au traitement brut IB

297 (majoré 292 = 1 345,24 €)

SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

inFO...FO !! salaires...

LES SALAIRES GELÉS COMME JAMAIS DEPUIS 30 ANS

Les entreprises ont profité en 2009 de la crise pour ne pas augmenter les rémunérations de leurs personnels... aidées par un gouvernement qui a refusé de véritables revalorisations pour les fonctionnaires et de donner un coup de pouce au SMIC.

Sale temps pour les salaires ! Deux études viennent de confirmer que les augmentations des rémunérations sont tombées à un niveau historiquement bas cette année et elles ne prévoient aucune embellie en 2010.

Selon une enquête publiée le 9 septembre par le cabinet Hewitt Associates et portant sur 69 sociétés (tous secteurs d'activité confondus) représentant 721.058 salariés, les hausses de salaire sont au plus bas depuis trente ans et resteront encore très faibles en 2010. «C'est la première fois qu'un taux d'augmentation moyen inférieur à 3% est observé», note cette étude annuelle, selon laquelle «les taux d'augmentation n'ont jamais été aussi faibles depuis une trentaine d'années».

En 2009, «les entreprises appliqueront des augmentations moyennes de l'ordre de 2,8%», soit 1 environ point de moins que les prévisions établies un an auparavant. Avec une progression de 2,4% en moyenne, les ouvriers, les employés, les agents de maîtrise et les commerciaux resteront les plus touchés par de faibles hausses de salaires. Pour les cadres (toutes catégories confondues), le taux devrait avoisiner en moyenne 2,6%.

D'après l'autre étude diffusée celle-là lundi par le cabinet Mercer, quelque 33% des entreprises ont appliqué en 2009 un gel des salaires pour les cadres hors ventes, 35% pour les employés, 36% pour le management, 38% pour les cadres commerciaux les ouvriers, 42% pour les cadres supérieurs et 47% pour les cadres dirigeants. Cette année, les faibles taux d'augmentation salariale (revalorisations générales et individuelles comprises) affectent toutes les catégories professionnelles.

Et ce sont les ouvriers qui se retrouvent parmi les catégories les plus touchées avec une hausse du taux médian de 1,6% (Le taux médian étant la valeur qui sépare l'échantillon en deux parties égales, 50% des salariés sont au-dessus, 50% en dessous). Pour 2010, 21% des entreprises prévoient un gel des salaires pour leurs cadres supérieurs, 22% pour leurs cadres commerciaux et leurs employés, 24% pour leurs ouvriers, toujours selon cette enquête. Pour le reste, les entreprises prévoient l'an prochain des hausses plus importantes mais elles resteront très inférieures aux années précédentes. Seul un quart des entreprises comptent dépasser les 3% d'augmentation. Le taux médian pour les ouvriers, le plus faible de l'ensemble des catégories professionnelles, devrait s'élever à 2%.

Afin de justifier la stagnation des salaires, les d'entreprises, en difficulté ou non, invoquent le repli du taux d'inflation alors que ce reflux s'explique surtout par la baisse des prix du de l'énergie (pétrole) qui sont d'ailleurs repartis à la hausse. Selon les derniers chiffres de l'INSEE datant du 15 septembre, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,5% après trois mois de baisse.

Bien entendu, les employeurs l'expliquent également par le contexte de crise. Une crise qui a bon dos et sur laquelle le gouvernement a décidé tout autant de surfer puisqu'il donne lui-même le mauvais exemple. Ainsi, il a accordé cette année aux fonctionnaires une hausse de 0,8% seulement (+0,5% au 1er juillet. Et + 0,3% au 1er octobre). De même, il aurait pu donner le LA pour 2010, en octroyant un «coup de pouce» au SMIC, dont la hausse a été limitée en 2009 au minimum légal (+1,3%) pour la troisième année consécutive. Mais le gouvernement s'y est d'ores et déjà refusé, estimant «devoir désormais préparer l'après-crise», dicit le projet de loi de finances 2010.

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

inFO...FO !! mobilisation...

FO ORGANISE UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Nous, nous ne faisons pas du 7 octobre une journée ambiguë de mobilisation nationale», a expliqué Jean-Claude Mailly.

Pour la deuxième année consécutive se déroulera ce mercredi la Journée Mondiale pour le Travail Décent, la CSI (Confédération syndicale internationale). A cette occasion, la CSI appelle «les syndicats dans le monde à mettre en avant l'exigence pour tous les travailleurs du droit à un «travail décent», c'est-à-dire à un emploi respectant les normes de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et à une protection sociale collective.

Ces revendications sont d'autant plus urgente, explique la CSI, que la crise économique menace chaque jour les emplois et l'avenir des travailleurs aux quatre coins de la planète, sachant que l'organisation internationale du travail (OIT) craint une augmentation du nombre de chômeurs de près de 59 millions d'ici la fin de l'année et du nombre total de travailleurs pauvres qui pourrait bien atteindre à 1,4 milliard dans le monde.

L'appel de la CSI devrait être relayé dans chaque pays par les syndicats affiliés à l'organisation. Un certain nombre de réunions publiques, actions d'informations et autres manifestations sont prévus avec des modalités décidées localement.

Dans ce cadre, la confédération FO réunira dans ses locaux une conférence internationale centrée sur l'action syndicale face à la crise économique. Plusieurs dirigeants syndicaux étrangers y participeront. Outre ses actions au plan national, en particulier auprès de salariés dans les entreprises avec ses délégués syndicaux, FO rappelle ainsi qu'elle agit en permanence au plan international, notamment face à la crise depuis un an, en participant activement aux réunions syndicales internationales parallèles au G20 et au G8 ou à la Conférence internationale du travail à l'OIT qui a donné lieu à un débat constructif sur la nécessité de mettre en place un Pacte mondial pour l'emploi fondé sur la liberté syndicale et le droit de négociation collective.

C'est la raison pour laquelle, FO a refusé de noyer le message de cette journée de la CSI, qui a lieu chaque année, dans des «revendications franco-françaises», a déclaré le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly critiquant la «journée d'actions unitaire» voulue par la CGT et prévue aussi ce mercredi.

«Nous, nous ne faisons pas du 7 octobre une journée ambiguë de mobilisation nationale», a-t-il expliqué. Pour lui, «si l'on doit mobiliser les salariés, et il faut mobiliser les salariés, on ne fait pas de l'agit-prop, on ne fait pas prendre des vessies pour des lanternes». Et Jean-Claude Mailly d'enfoncer le clou: «je ne pense pas que ça va empêcher monsieur Sarkozy ou madame Parisot (MEDEF) de dormir».

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

inFO...FO !! santé...

CGT-CFDT-CFTC-FO-SNICS FSU-SUD Santé-UNSA Santé COMMUNIQUE COMMUN

Ordre Professionnel : Succès de la mobilisation

L'intersyndicale, se félicite du succès de la mobilisation des infirmiers contre l'ordre professionnel infirmier.

Les nombreuses actions organisées, majoritairement en intersyndical, ces 3 derniers jours dont le 30 septembre, ont permis la participation de plusieurs milliers d'infirmiers.

A l'occasion des différents rassemblements des dizaines de milliers de dossiers ont été détruits ou remis aux représentants des DDASS, DRAS, ARH ou préfectures auquel il faut rajouter ceux détruits individuellement dès la réception du dossier d'inscription.

Le ministère continue de rester sourd à ce mécontentement grandissant !

L'intersyndicale propose d'amplifier la mobilisation pour obtenir l'abrogation de la loi portant création de la Structure Ordinale.

Nous invitons les professionnels à se rapprocher des organisations syndicales, de continuer à ne pas retourner leur dossier d'inscription et de fait à ne pas payer la cotisation.

En ce sens, d'autres actions seront organisées à l'occasion du salon infirmier, qui se tient les 13, 14, 15 octobre à Paris.

Il est d'autre part conseillé d'intervenir auprès des parlementaires.

L'intersyndicale s'engage à travailler à une nouvelle journée d'action avant la fin du mois d'octobre.

L'Intersyndicale réaffirme que les personnels ont besoin :

- ↳ de moyens pour remplir leurs missions dans leur quotidien professionnel ;
- ↳ d'effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail et les conditions de prise en charge des patients ;
- ↳ de revalorisation salariale qui reconnaisse leur qualification et leurs responsabilités !

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

